

Conditions d'utilisation des salles de rencontre

Marie-Guyart

ACCÈS ET HEURES D'OUVERTURE

La porte principale du secteur des salles est déverrouillée de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Les occupants qui désirent les faire verrouiller pendant la journée doivent se présenter au poste de sécurité.

MONTAGE ET PRÉPARATION DES SALLES

La responsabilité d'effectuer le montage requit par les occupants la direction des ressources matérielles de chacun des occupants :

- Déplacement de mobilier et remise en place
- Branchement informatique (fourniture de câble nécessaire au branchement)

RÈGLEMENTS

Il demeure interdit de consommer de la nourriture dans le secteur des salles de rencontre

Une salle de repos est à la disposition des usagers dans le secteur

Il est de la responsabilité des usagers de remettre en bon état les salles après utilisation

Advenant qu'un besoin en entretien ménager soit requis, les usagers doivent émettre un billet au centre d'appels de la SQI : **1 877 747-9911**